

GUIDE

Composter à la maison

MRC de
Minganie



Comment faire du compost

- Installez le composteur directement sur le gazon ou la terre pour que le compost soit en contact direct avec le sol. Choisissez un emplacement un peu ombragé et facilement accessible toute l'année ;
- Utilisez votre récipient de cuisine pour ramasser vos matières compostables à l'intérieur de votre domicile ;
- Découpez les éléments les plus résistants (épis de maïs, pelures de courges, etc.) avant de les mettre au compost. Plus ils seront petits, plus vite ils se décomposeront ;
- Important : mettre 1 part de matière verte et 2 parts de matière brune (voir matières compostables)
- En déposant les matières brunes par-dessus les restes de fruits et légumes, vous éviterez les mouches et les odeurs ;
- Brassez votre compost régulièrement : une bonne aération accélère la décomposition et diminue les odeurs ;
- Le compost est prêt lorsqu'il ressemble à de la terre fraîche : il est brun foncé et dégage une bonne odeur de sous-bois. Cela peut prendre plusieurs mois ;
- Composter l'hiver, c'est possible : la décomposition s'arrête lors du gel, mais reprend rapidement au printemps. Un bon retournement des matières l'activera au dégel.

Pourquoi composter ?

C'est simple

L'essentiel du travail est fait par les organismes vivant dans le sol qui transforment la matière organique en compost.

C'est bon pour l'environnement

Lorsqu'ils sont jetés à la poubelle, les déchets compostables génèrent en transport et aux dépotoirs d'importantes quantités de gaz à effet de serre (GES), contrairement au compostage.

C'est économique

Le compost produit chez vous n'occasionne aucune dépense de collecte ou d'enfouissement. Il peut même vous faire économiser dans vos plantations.

C'est bon pour les végétaux

Le compost permet d'améliorer la fertilité du sol, favorisant ainsi la croissance des plantes. Une fois prêt, le compost peut être incorporé dans le potager, les plates-bandes et il peut aussi être disposé en mince couche sur votre pelouse.

Matières compostables

Les matières vertes



Ce sont les restes de fruits et légumes, les feuilles et tiges de plantes vivantes et les algues. Les retailles de gazon également, mais en petites quantités. Il est préférable de les laisser au sol après la tonte (herbicyclage).

Les matières brunes



Ce sont les coquilles d'oeufs, les filtres et résidus de thé et café, les pâtes alimentaires, le pain, le riz, les feuilles mortes, la paille, le foin, les copeaux et sciures de bois, les plantes d'intérieur fanées ou mortes.

À ne pas mettre



Les produits laitiers, les viandes, les poissons et les fruits de mer, les contenants compostables, de même que les excréments et la litière des animaux domestiques.

? L'herbicyclage

- Cette pratique consiste à laisser l'herbe coupée au sol après la tonte ;
- Cela préserve l'humidité et aide à résister aux sécheresses ;
- Ça favorise l'apport d'éléments nutritifs au gazon.

